



République française
Département des Vosges
Commune de Montmotier

Nombre de conseillers

• En exercice	6
• Présents	6
• Votants	6
• Absents	0
• Exclus	0

Date de convocation : lundi 07août 2023

Date d'affichage : lundi 4 septembre 2023

Le vingt-cinq août deux mil vingt-trois, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire

Etaient présents :

Mesdames Anne Marie LHUILLIER et Raymonde POIROT.

Messieurs Bruno JOLLY, Jean-Pierre POIROT, Michel TRONCHE et Maxime ZIELONY

Procuration : néant

Délibération N°09/2023 TABLEAU CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal du procès-verbal de bornage du chemin rural n°4 dit du petit étang, en voirie communale pour une longueur de 215 m (soit 700 m + 215 m = 915 m)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Décide d'insérer cette longueur au tableau de la voirie communale (tableau joint)

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Jean-Pierre POIROT

JEAN PIERRE POIROT
2023.09.04 12:13:06 +0200
Ref:20230904_120201_1-1-O
Signature numérique
le Maire